

ENVIRONNEMENT

Vers un nouveau paradigme économique

La crise actuelle offre l'occasion de fonder un nouveau modèle économique où l'environnement, l'un des piliers du bien-être humain, doit occuper une place centrale !

Par Cristina Narbona Ruiz, Ambassadeur de l'Espagne auprès de l'OCDE, ancienne Ministre de l'Environnement de l'Espagne

Ces derniers mois, nous avons vu apparaître les graves conséquences économiques, sociales et environnementales d'un système où le profit personnel l'emporte sur l'intérêt général, et l'avidité et le gaspillage sur la responsabilité et la prudence.

Il faut lutter d'urgence contre cette crise, mais d'abord en comprenant ses causes profondes et non en cédant à la tentation de n'en traiter que les symptômes les plus graves. Toutes les analyses soulignent l'emprise excessive d'une économie financière qui a généré des profits astronomiques pour une toute petite minorité de la population mondiale et encouragé une consommation et un endettement immodérés. Entre-temps, les inégalités sociales et la destruction systématique des écosystèmes de la planète se sont amplifiées, ces tendances étant facilitées par un déficit de réglementation et un contrôle insuffisant par le public. Les autorités publiques ont été trop tolérantes envers la spéculation et la fraude fiscale, qui vont de pair avec la pollution et l'épuisement des ressources naturelles. Et tout cela au nom d'une forme de croissance économique qui, au lieu d'augmenter le bien-être, menace en réalité celui des générations futures.

CORRÉLATION ENTRE CROISSANCE ET RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE: LES PREUVES SONT LÀ !

En vérité, l'économie n'a jamais été indépendante de l'écologie : tous les processus économiques sont tributaires de processus écologiques. Les conséquences du déni de cette réalité se manifestent aujourd'hui tragiquement.

En revanche, comme certains pays européens l'ont maintes fois démontré, on peut parfaitement atteindre des niveaux de création d'emploi plus élevés et durables et augmenter le bien-être tout en renforçant les exigences environnementales et sociales.

Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, notre connaissance scientifique des risques écologiques induits par notre modèle économique s'est améliorée. Depuis les années 1990, les

preuves de la corrélation entre croissance économique et réchauffement planétaire s'accumulent. Le changement climatique figure dans les programmes politiques de la plupart des gouvernements, mais jusqu'ici les politiques en vigueur n'ont guère été efficaces.

Le changement climatique augmente la fréquence de certains phénomènes météorologiques, qui sont plus durement ressentis par les populations des pays moins développés.

L'Afrique connaît à cet égard une situation des plus paradoxales. Alors qu'elle ne contribue aux émissions mondiales de gaz à effet de serre qu'à hauteur de 4 %, elle en subit les pires conséquences : sécheresses plus longues, inondations plus fréquentes, désertification grandissante et recul de la biodiversité. Le Groupe d'experts intergouvernemental des Nations unies sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'à l'horizon 2020, plus de 400 millions d'Africains seront durement touchés par le réchauffement planétaire.

LES PAYS PAUVRES PAIENT POUR LE CONFORT DES RICHES !

Au-delà du changement climatique, d'autres défis environnementaux sont encore loin d'être des priorités politiques. Le recul de la biodiversité en est un exemple, et ce malgré l'extinction d'espèces essentielles à la production de denrées alimentaires. Les chiffres de la FAO de 2007 indiquent qu'à cause de la *surpêche*, près de 80 % des fonds de pêche sont déjà épuisés ou sur le point de l'être. L'épuisement des ressources biologiques réduit en outre notre capacité à combattre les maladies et favorise la propagation des organismes nuisibles. Pourtant, il n'existe guère d'engagements contraignants sur la protection de la biodiversité au niveau national et international.

À cela s'ajoutent les menaces pour la santé publique dues à la pollution de l'air, de l'eau et des sols, en particulier dans les pays les plus pauvres et les économies en développement. En Chine, la pollution tue chaque année un million de personnes. La pénurie d'eau potable et le traitement déficient des eaux usées représentent la première cause de maladie dans le monde.

La lutte contre ces périls environnementaux n'est pas seulement importante pour des raisons éthiques. L'OCDE a établi des estimations du coût économique de l'inaction dans le domaine de l'environnement depuis 2004. Sa méthodologie a depuis été adoptée dans les rapports de la Banque mondiale (à partir de 2006) et dans le célèbre rapport Stern sur l'économie du changement climatique (2007). Toutes les études concluent que, même d'un strict point de vue économique, il est beaucoup moins coûteux et donc de loin préférable de s'attaquer aux défis environnementaux le plus tôt possible.

En bref, la crise actuelle doit être perçue comme une manifestation du défaut de viabilité économique, environnementale et sociale de notre modèle économique actuel. L'économie est pleinement tributaire de l'écologie.

Selon les termes de l'économiste français Jacques Généreux, les «lois économiques»

sont des «lois anthropiques», reflétant les priorités et les institutions humaines, alors que les «lois naturelles», qu'elles relèvent de la biologie ou de la chimie, ne peuvent être contournées par les actions humaines sans qu'il en résulte des conséquences qui peuvent devenir irréversibles.

ENVIRONNEMENT ET DROITS DE LA PERSONNE

Surmonter la récession actuelle exige ni plus ni moins qu'un changement de paradigme. Pour commencer, il faut instaurer l'obligation de rendre des comptes et reconnaître le droit à une vie décente pour tous les citoyens et les générations futures de la planète.

Relever les défis environnementaux est un pré requis indispensable à la santé humaine, à la qualité de vie et au progrès. Tout être humain a le droit de respirer de l'air non pollué, de disposer d'eau potable en quantité suffisante et de profiter de notre habitat naturel. Ces droits sont indissociables du droit le plus fondamental de tous : le droit à la vie.

Pour citer deux autres éminents économistes français, Jean-Paul Fitoussi et Éloi Laurent, «l'égalité écologique est la clé du développement durable.»

Mettre en oeuvre une «pleine égalité de droits» aux ressources naturelles serait impossible sans établir d'abord des critères de durabilité. Ainsi, le droit à la nourriture doit être compris comme un droit à une ration calorique adéquate, mais cela ne doit pas automatiquement signifier un droit illimité à un régime riche en protéines animales, qui risque d'être à la fois nocif pour la santé et moins écologique, compte tenu des émissions de méthane et de l'utilisation intensive des sols et de l'eau qu'un tel régime implique. Il en va de même de l'utilisation des ressources énergétiques.

ÉMISSION, DES GAZ À EFFET DE SERRE, PER CAPITA vs, ÉMISSION PAR PAYS

Ces principes équitables doivent étayer un accord futur pour la lutte contre le changement climatique. L'UE, sur une proposition formulée entre autres par l'Espagne, milite en faveur d'une convergence progressive des émissions de CO₂ par habitant, afin de rendre possible la participation des pays en développement à un tel accord. Dans le même esprit, EcoEquity, qui réunit un groupe de chercheurs, a élaboré une méthode de calcul pour répartir les efforts nécessaires à l'atténuation du changement climatique, en prenant en compte les émissions par tête, les émissions totales accumulées depuis 1990, le revenu par habitant et le niveau de pauvreté relatif de chaque pays.

Selon cette estimation, les engagements en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 devraient représenter quelque 1,5 % du PNB des États-Unis, 1,1 % du PNB de l'UE, 0,7 % du PNB de la Chine et seulement 0,08 % du PNB de l'ensemble des pays en développement.

REVOIR NOS INDICATEURS DU PROGRÈS

Cela conduit à un autre problème auquel les gouvernements doivent réfléchir : la manière

de mesurer le progrès. Jusqu'ici, le PIB était le principal indicateur de la «réussite économique» et même des avancées sociales, alors qu'il ne tient pas compte de composantes fondamentales du bien-être telles que la répartition de la richesse, la qualité de l'environnement, l'égalité entre les sexes et la qualité des services publics.

D'autres mesures du PIB ont été proposées depuis de nombreuses années, et toute une série d'indicateurs ont été mis au point, par exemple dans les rapports des Nations unies sur le développement humain parus depuis les années 1990 et dans les travaux ultérieurs du prix Nobel Amartya Sen.

Cependant, ces travaux analytiques ont eu peu d'impact sur le débat politique, où le PIB joue encore aujourd'hui un rôle prépondérant. Pourtant, si le PIB n'est pas un indicateur du bien-être - et l'OCDE elle-même en a reconnu les limites - il s'ensuit que le but principal du modèle économique dominant n'est malheureusement pas le bien-être des citoyens.

Tout cela doit changer. Le choix de l'«indicateur optimal du bien-être», ou plus précisément la mise en balance de plusieurs indicateurs, doit refléter les objectifs des politiques publiques et la perception que les gens ont de leur qualité de vie.

L'OCDE joue aujourd'hui un rôle de chef de file dans un groupe d'action international qui s'emploie à améliorer la mesure du progrès social. Les premiers résultats seront rendus publics dans le courant de 2009. En outre, le gouvernement français a créé un comité qui poursuit le même objectif, sous la présidence de Joseph Stiglitz, auquel participent aussi M. Sen et M. Fitoussi. Leur finalité commune est d'élaborer une nouvelle manière de percevoir notre monde, en mettant en évidence les paramètres simples qui sont vitaux pour le bonheur mais que la «société de consommation» a relégués au second plan.

Les ressources naturelles sont certes limitées, mais notre imagination et notre détermination à construire un monde meilleur doivent être sans bornes. Dans le prolongement de la lutte pour les droits des travailleurs, des femmes et des minorités, il faut mener d'urgence ce nouveau combat en faveur du droit de tous les êtres humains à bénéficier d'un environnement meilleur, pour une meilleure qualité de vie. L'OCDE est un précieux allié pour mener ce combat.

Références

Fitoussi, Jean-Paul et Éloi Laurent (2008), *La nouvelle écologie politique*, Seuil, Paris.

Généreux, Jacques (2005), *Les vraies lois de l'économie*, Seuil, Paris.

OCDE (2001), *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*

Voir l'article de Joseph Stiglitz : «*Progrès ? Quel progrès ?*», *L'Observateur de l'OCDE* n° 272, avril 2009

Voir aussi les travaux de l'OCDE sur l'environnement sur www.oecd.org/environnement

© *L'Observateur de l'OCDE*, juin 2009